
Livre de documentation pour la classe de 4e.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 2001.01344

Auteur(s) : G. Chappon

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Hatier Librairie (8, rue d'Assas Paris)

Imprimeur : Firmin-Didot

Date de création : 1966

Collection : Les classiques illustrés Hatier

Description : Livre broché, couverture souple marron. Traces d'humidité.

Mesures : hauteur : 195 mm ; largeur : 130 mm

Notes : Livre destiné aux enseignants pour les aider à préparer leurs leçons de français sur les ouvrages inscrits au programme : Le Cid de Corneille, L'Avare et le Bourgeois Gentilhomme de Molière, Nouvelles de Mérimée, La mare au diable de George Sand, Poésies choisies de Victor Hugo et Eugénie Grandet de Balzac.

Mots-clés : Littérature française

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : 4ème

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 255

Sommaire : Préface Sommaire

Complément à la Notice sur la vie et l'œuvre de Molière

Les Classiques illustrés Hatier, p. 5

La famille de Molière.

Molière appartenait à une vieille famille de bons bourgeois. Son milieu était celui de commerçants et d'artisans. En 1637, Nicolas Poquelin, l'oncle de Jean-Baptiste, transmit sa charge de « tapissier valet de chambre ordinaire du Roi » à son frère Jean qui en obtint la survivance au profit de son fils aîné Jean-Baptiste, âgé de quinze ans. Les huit « tapissiers » veillaient à l'entretien de la tapisserie et à la décoration des palais du Roi. Ils se tenaient près du lit du Roi pendant que leurs employés le faisaient. Cet emploi recherché valait à ses titulaires l'noblesse personnelle. Molière le revendiqua et l'obtint en 1660, à la mort de son père, dans la mesure où ses autres obligations lui permettaient de l'exercer.

L'Hôtel de Bourgogne.

L'Hôtel de Bourgogne se trouvait non loin de l'emplacement actuel des Halles, sur un terrain où s'élevait naguère le château des ducs de Bourgogne : les « Confrères de la Passion », seuls autorisés depuis 1402 à jouer les *Mystères*, y avaient construit leur salle de spectacle en 1548, date de leur dernier « privilège ». L'interdiction des *Mystères* (1548) et les atteintes portées à leur monopole pour la région parisienne les amenèrent peu à peu à ne plus jouer eux-mêmes; dès 1578, ils louèrent leur salle à des acteurs de profession. Au début du xvii^e siècle, les « Comédiens du Roi » y donnèrent des farces. C'est seulement aux environs de 1637 que l'Hôtel de Bourgogne s'efforça d'établir sa supériorité dans la tragédie : à quoi il réussit pleinement.

L'Avare — Le Bourgeois Gentilhomme

Les bateleurs.

Les charlatans - les « opérateurs » - installés sur le Pont-Neuf engageaient des bateleurs et même des comédiens pour attirer les badauds devant leurs pilules et leurs onguents : ainsi Tabarin - de son vrai nom Jean Salomon - était aux gages de l'empirique Mondor.

Les bateleurs donnaient aussi des parades à la *Foire Saint-Germain* (créée en 1176 près de l'abbaye de ce nom, elle faisait plus de place aux divertissements qu'au commerce, du début de février au dimanche des Rameaux). On y voyait aussi bien paraître de grands comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Les farces qu'on y jouait étaient souvent grossières, mais fort comiques et pleines de mouvement.

Le Collège de Clermont.

Vers 1636, Jean-Baptiste Poquelin entre comme externe au Collège de Clermont (rue Saint-Jacques, l'actuel lycée Louis-le-Grand), dirigé par les Pères Jésuites : l'établissement le plus réputé de Paris, où fréquentaient des fils de grands bourgeois, de nobles, de princes. On ne sait guère s'il y fut un bon élève, mais - le latin y était la seule langue permise - il devint capable de lire dans le texte Lucrèce, Sénèque, Plaute, Térence. Les élèves y donnaient tous les ans des représentations théâtrales.

**Jean-Baptiste Poquelin
opte pour le monde des comédiens.**

Le 6 janvier 1643, Jean-Baptiste annonce à son père qu'il désire renoncer à la charge de « Tapissier du Roi ». Il reçoit sa part de l'héritage maternel. Les relations entre le bon bourgeois et son fils qui se destine au théâtre ne seront pas rompues.

Pourtant, le monde des comédiens était à peu près tenu à l'écart et sera longtemps encore tout juste toléré. Louis XIII avait bien déclaré le théâtre « utile pour le divertissement des peuples » et sans préjudice pour la réputation de ceux qui s'y adonnaient, s'il ne blessait pas l'honnêteté (16 avril 1641). Certains prêtres se montraient accommodants à l'égard des comédiens. Mais l'Église les avait excommuniés dans ses Conciles, et le prince de Conti reproduira en 1667 ces condamnations pour y souscrire (*Traité de la comédie et des spectacles*). Les Jansénistes jetteront l'anathème contre le théâtre et Nicole, entre autres (*Lettre à l'auteur des Hérésies imaginaires*, 1665), l'accusera d'empoisonner les âmes. Bossuet (*Maximes et Réflexions sur la comédie*, 1694) lui reprochera avec véhémence de flatter les passions.

Molière

Les Béjart et l'illustre Théâtre.

Le 6 juin 1643, six hommes et quatre femmes signent un acte d'association théâtrale : c'étaient notamment Madeleine Béjart (vingt-cinq ans) - qui sera l'âme de la troupe -, Geneviève Béjart (dix-neuf ans), Joseph Béjart, leur frère (vingt-quatre ans) et Jean-Baptiste Poquelin (vingt et un ans). *L'illustre Théâtre* était né (sans rien de prétentieux, cette épithète d'illustre était à la mode). Sans doute vers cette époque, Jean-Baptiste Poquelin prend le nom de Molière.

Les jeunes comédiens louent un *Jeu de Paume* (actuellement rue Mazarine et rue de Seine, près de l'Institut), vaste hangar qu'ils aménagent. *L'illustre Théâtre*, qui se destinait à la tragédie, ouvre ses portes au début de janvier 1644. Mais le loyer est trop élevé (1 900 livres tournois, qui, selon certaines estimations approximatives, feraient 19 000 francs nouveaux), les frais d'installation ont été très lourds, à quoi s'ajoute la concurrence de l'*Hôtel de Bourgogne*, du *Théâtre du Marais* et des Comédiens Italiens : les recettes ne couvrent pas les frais. Il faut quitter la rive gauche pour le quartier du Marais (Jeu de Paume de la Croix-Noire) et bientôt mettre des costumes en gage. A deux reprises, Molière est en prison pour dettes. La troupe se disperse.

Les Classiques illustrés Hatier, p. 6

Pérégrinations en province.

Première certitude : en 1648, Molière est dans la Troupe du duc d'Épernon, gouverneur du Languedoc, dirigée par Charles Dufresne : il y a retrouvé les Béjart. Cette troupe parcourt la province, le plus souvent dans le confort et un train de vie somptueux. Voici, autant qu'on puisse l'établir, la suite de ses déplacements :

1648, Nantes, 1649, Toulouse-Narbonne. Vers 1650, Molière prend la direction de la troupe, qui s'installe à Lyon, d'où elle rayonnera : 1650, Agen; 1652, Grenoble; 1653, Lyon, où Molière donne sa première comédie, *l'Étourdi* (si ce n'est en 1655). Elle est adoptée par le prince de Conti dont elle portera le nom jusqu'à la conversion (1657) de son protecteur. 1653 : Montpellier; 1655, Lyon-Avignon; 1656, Pézenas, où elle fait plusieurs séjours; 1657, Dijon-Avignon; 1658, Grenoble-Rouen.

Octobre 1658 : la troupe, devenue « Troupe de Monsieur, frère unique du Roi », arrive à Paris. Elle joue *Nicomède* et *le Docteur amoureux* devant le Roi et la Cour, dans la salle des gardes du Vieux Louvre (Salle des Cariatides). Louis XIV l'autorise à s'établir à Paris et lui concède le vieux théâtre du Petit-Bourbon (dans une aile du Louvre, où jouaient les Italiens).

